Image not found or type unknown

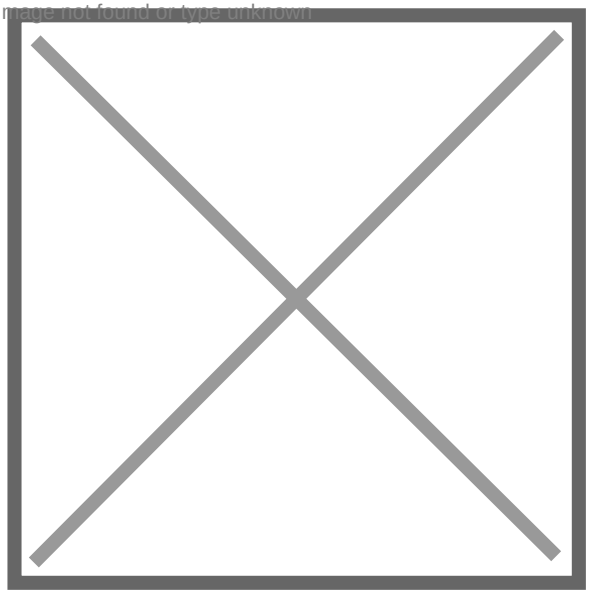

Parking proche de notre habitation

Par **Mezcal**, le **02/03/2019** à **09:47**

Bonjour, nous avons le parking visiteurs d'une co-pro récemment construite (avant c'etait un champ paysan)à la limite de notre clôture grillagée et face à nos fenêtre rez-de-chaussée (notre terrain se trouve 1 mètre plus bas que le dit parking) Pouvons nous demander au syndic de cette propriété de faire apposer des panneaux demandant au utilisateurs de parquer leurs vehicules de face(nos fenêtres sont à 5m) car nous prenons tous les gaz et particules dans la figure lors de démarrages / chauffes de véhicules etc... ? Merci d'avance pour votre aide

Ps. Nous sommes dans une villa mitoyenne de 2 étages (en co-lotissement)

Par **Mezcal**, le **13/03/2019** à **20:16**

Toujours pas de réponse? Merci pour votre aide svp

Par **Lag0**, le **14/03/2019** à **06:44**

Bonjour,
La sécurité veut, au contraire, que l'on stationne en marche arrière (meilleure visibilité pour quitter le stationnement). Alors votre requête a peu de chance d'aboutir à quelque chose...

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés